

الجمعية التونسية لتفعيل الحق في الاختلاف
Association Tunisienne pour la Promotion du Droit à la Différence



Zoom sur

Infos

Du 24-08-2015 au 30-08-2015

Presse francophone

sources

infos



25-28-2015

Nominations dans le corps des gouverneurs

La femme grande oubliée

Le gouvernement et la présidence de la République accusés de misogynie

Cela fait quelques mois que le remaniement des gouverneurs se fait attendre de la part de l'opinion publique. Il y a quelques semaines de cela, et suite à la visite d'Habib Essid au siège du mouvement Ennahdha – une visite ayant créé une grande polémique – le sujet a été de nouveau remis sur le tapis quand plusieurs responsables de l'Etat ont expliqué qu'Essid a mené une série de rencontres avec les partis politiques afin de recevoir leurs propositions quant aux dites nominations. Samedi 22 août, le ministère de l'Intérieur a publié un communiqué annonçant la prise de fonction de onze nouveaux gouverneurs et le déplacement de trois autres dans d'autres régions.

Le hic avec la nouvelle liste, c'est l'absence totale de femmes. Une absence qui n'a pas manqué de marquer l'opinion publique. Le soir même de la parution de la liste des nouveaux gouverneurs, plusieurs personnes se sont dépêchées de manifester leur colère sur les réseaux sociaux. Des milliers de publications ont fait le tour durant le week-end accusant le gouvernement et la présidence de la République de misogynie. Dans ce sens, l'écrivaine Olfa Youssef a assuré, via un post sur sa page officielle Facebook, que l'absence des femmes de la liste en question n'est qu'une concrétisation de la fameuse déclaration de Béji Caïd Essesbi, lors de sa campagne électorale, 'ce n'est qu'une femme'. L'autre élément contesté est la présence de quelques symboles de l'ancien RCD dissout. En effet, et à l'instar du nouveau gouverneur de Kef dont la photo – où on le voit porter un cache-col mauve devant un grand portrait de Ben Ali – a beaucoup circulé sur les réseaux sociaux, quelques nouveaux gouverneurs sont accusés d'avoir

été des membres actifs et influents au sein du RCD.

Une grande déception

C'est ce que a affirmé la présidente de la commission des Droits et des libertés au sein de l'Assemblée des Représentants du Peuple, Bochra Bel Hadj Hmida. En effet, et dans une déclaration accordée au Temps, la député a expliqué qu'après 59 ans de l'existence du Code du statut personnel, la femme se trouve aujourd'hui plus marginalisée que jamais.

'Alors que tout le monde dit reconnaître le rôle de la femme avant et après la Révolution et quand tous assurent que sans cette dernière rien n'aurait été fait au niveau de la nouvelle Constitution et de son harmonie avec les attentes citoyennes, cette même femme se trouve aujourd'hui écartée de tous les postes importants pour l'Etat... Nous savons tous que la première République a été fondée sur le principe des Droits de la femme, en l'occurrence sur le Code du statut personnel, et la deuxième République, sur quoi est-elle basée ? Quels sont les fondamentaux et le fondement de cette nouvelle République dont on est si fier ? Nous devons, nous les femmes, nous unir et nous imposer afin que cessent ces pratiques rétrogrades.'

La femme, ma peine et mon remède

Pour l'universitaire islamologue, Naila Silini, la priorité aujourd'hui est à la mise en place d'un Front regroupant toutes les femmes et employant une stratégie bien définie pour mettre fin à toutes les formes de discrimination.

'En Tunisie, on ne fait appel à la femme que lors d'occasions bien déterminées : en 2012 et 2013, quand le pays passait par une crise très aiguë, la Femme était chantée par tous et tout le monde la mettait en valeur. Aujourd'hui, alors que tout le monde est confortablement installé à son poste, la Femme est toujours simplement bannie de tous les espaces. En 2015 dans notre pays, la femme est encore traitée tel un objet ; cela a été clairement manifesté lors de la cérémonie organisée le 13 août dernier au palais de Carthage. En somme, et quand il s'agit des femmes, les plus grands libéraux se métamorphosent en intégristes sans nom... Aujourd'hui, on nous parle de la levée de réserves sur la

convention du CEDAW : faux, rien n'a été fait sur ce sujet. Où sont donc passés l'audace, le courage et la conscience que l'on voyait chez certains de nos politiciens qui laissaient croire que la femme est l'égal de l'homme ? Le pire dans tout cela c'est que la femme est devenue, suite aux lavages de cerveau et à cause de l'idéologie, une machine à propagande du discours machiste. Je pense que le seul remède qui nous reste est la mise en place de mouvements féministes radicaux qui pourraient changer la donne. Et je condamne, fortement, toutes les associations féministes actives pour leur inefficacité.'

A la question que plusieurs se posent, de si les femmes ne sont pas elles-mêmes responsables de la situation actuelle – puisque certains supposent que les femmes n'ont pas pris l'initiative de se proposer à quelques postes de l'Etat – Naila Silini nous a indiqué que la défunte Faiza Skandrani, militante féministe, a pris l'initiative d'envoyer mille CV de femmes compétentes à Habib Essid alors qu'il était en train de former son gouvernement.

Une autre forme de violence...

La présidente du bureau femme au sein du parti Al Jmouhouri, Tej El Molek Aouicha, a expliqué, dans une déclaration accordée au Temps, que l'absence des femmes de la liste des nouveaux gouverneurs n'est qu'une autre forme de violence à l'encontre de ces dernières.

'Après de grands efforts de la part des différents partis politiques et de la part des composantes de la Société civile et dix jours après la fête de la Femme, nous nous retrouvons aujourd'hui avec une nouvelle pareille : rétrograde et marginalisant les femmes compétentes de ce pays. Pour nous, il s'agit ici d'une énième forme de violence à l'encontre de la femme tunisienne militante. Malheureusement, en Tunisie de 2015, on ne retrouve que les hommes et les anciens symboles du RCD. Cela doit changer au plus vite !'

Le président de la République, Béji Caïd Essebsi, n'a jamais raté l'occasion d'exprimer sa gratitude au million de femmes qui ont voté pour lui au second tour de l'élection présidentielle. A chaque discours, le chef de l'Etat rend hommage à celles qui lui ont permis d'accéder à la magistrature suprême. Mais, à chaque nouvelles nominations, que cela soit au niveau du gouvernement, du cabinet présidentiel, du secteur des

	<p>gouverneurs ou encore à la tête des institutions de l'Etat, la femme est omise par tous ceux qui prétendent vouloir l'aider dans sa lutte pour l'égalité avec l'homme.</p> <p style="text-align: right;">Salma BOURAOU</p>
 <p>25-08-2015</p>	<p>UNFT Pour une participation effective de la femme à la gestion des affaires publiques</p> <p>L'union nationale de la femme tunisienne (Unft) a appelé à une association effective de la femme dans la gestion des affaires publiques.</p> <p>Dans une déclaration, publiée hier, l'organisation exprime la crainte de voir la femme toujours à l'écart de la vie publique. L'Unft fait allusion à l'absence de femmes dans le mouvement des gouverneurs annoncé samedi dernier par le chef du gouvernement.</p> <p>Ce mouvement traduit une volonté de tenir la femme tunisienne loin des postes de décision, consacrant ainsi la mentalité machiste prédominante, déplore l'organisation.</p> <p>L'Unft souligne l'engagement des femmes tunisiennes à contribuer, activement, au processus de transition et à lutter contre les dangers qui le menacent, dont en premier lieu le terrorisme.</p>
 <p>25-08-2015</p>	<p>«Hraier Tounès»</p> <p>Un million trois cent mille Tunisiennes ont voté Béji Caïd Essebsi lors de la dernière présidentielle. De fait, c'est principalement au vote des «Hraier Tounès» que l'actuel locataire de Carthage doit son ascension à la magistrature suprême.</p> <p>Sans doute voyaient-elles en lui le grand héritier de Bourguiba, celui qui pourrait le mieux porter à incandescence, tel un fil lumineux, l'esprit éclairé et réformateur du père de l'indépendance et de l'émancipation de la femme tunisienne. Seulement, la realpolitik a souvent pris le dessus sur les promesses et la verve électorales du candidat et l'héritage bourguibien de BCE mis</p>

quelquefois en sourdine au grand désespoir des «Hraier Tounès». Il leur a donc fallu attendre le 13 août dernier pour que, à l'occasion de la fête de la Femme, le président de la République annonce une série de mesures à travers lesquelles beaucoup ont lu une réamorce de la politique bourguibienne en matière de droits civiques de la femme tunisienne. Ainsi, celle-ci ne sera plus obligée d'avoir une autorisation du père pour renouveler et obtenir des passeports pour leurs enfants. Il est de même attendu que les procédures soient rectifiées de façon à ce qu'il y ait une égalité parfaite entre l'homme et la femme concernant la tutelle sur leur progéniture. Une véritable petite révolution qui, pouvait-on penser, préfigure de nouvelles avancées en termes de droits civiques et politiques de la femme tunisienne. Seulement, en lieu et place de nouvelles conquêtes sur le terrain de l'égalité entre l'homme et la femme, de l'autonomisation de la femme et de son accès aux postes de décision, le gouvernement émet un signal pour le moins déconcertant : le mouvement dans le corps des gouverneurs opéré samedi a ignoré la représentation de la femme. Cela se passe évidemment de tout commentaire. Surtout que cela pourrait conforter dans leur idée, consciente ou inconsciente, tous ceux qui au mieux pensent que ce « ne sont après tout que des femmes»

Jawhar CHATTY

La Presse
DE TUNISIE

24-08-2015

Al Joumhourî critique l'absence des femmes

Le bureau national de la femme, relevant du Parti républicain (Aljoumhourî), a critiqué, hier, l'absence de femmes dans le mouvement, décidé samedi par le chef du gouvernement, dans le secteur des gouverneurs. Selon un communiqué du parti, publié hier, l'exclusion de la femme de ce mouvement, qui a concerné la nomination de 11 gouverneurs et la mutation de trois autres, est contraire au principe de parité et d'égalité des chances prôné par l'Etat tunisien. La même source indique que l'absence de la femme de ces nominations ne reflète pas le véritable statut de celle-ci, étant donné la compétence dont elle a fait preuve dans plusieurs domaines et son long militantisme en faveur de la consécration des grandes valeurs du régime républicain démocratique.

Le bureau rappelle les efforts continus déployés par les partis politiques et les composantes de la société civile en faveur de l'autonomisation de la femme et de son accès aux postes de décision. Le communiqué évoque, à cet égard, l'initiative lancée par le Parti républicain pour un pacte national qui soutient l'accès des femmes aux postes de décision.

Le bureau national de la femme, relevant du Parti républicain, s'est dit préoccupé par de telles pratiques, affirmant sa détermination à continuer de militer pour défendre les droits de la femme et lutter contre toute tentative qui porte atteinte à ses acquis.

Le Monde
diplomatique

Aout 2015

Femmes arabes dans le piège des images

Des créatures faibles et opprimées disparaissant sous un tchador ou une burqa. Telle est l'éternelle représentation des femmes arabes que proposent les médias occidentaux, en mélangeant allègrement les contextes et les nationalités. Ces femmes seraient-elles donc hors de l'histoire ? Et si elles ne le sont pas, comment expliquer la grande régression qu'ont connue leurs droits au cours des dernières décennies ?

C'est bien connu : dans la culture arabe comme dans beaucoup d'autres, la femme incarne le sexe faible, l'autre sexe, le sexe inégal, le sexe qui n'hérite de rien, pas même de son nom de famille, le sexe qui peut apporter descendance ou déshonneur. Ma famille accueillit ma naissance avec des larmes. J'étais une fille, la cinquième de la famille, soit la cinquième déconvenue et, pour ma mère, la cinquième défaite. A côté de l'épouse de mon oncle, qui avait triomphalement donné le jour à dix inestimables garçons, elle faisait figure de femme maudite. Elle avait beau être plus belle, plus intelligente et plus digne que ma tante (et que les autres femmes de la famille), tous la considéraient comme la moins féconde, celle qui ne pouvait pas porter de bons fruits.

J'ai hérité de ces préjugés et de ces théories. Depuis l'enfance, je ne cesse d'entendre qualifier les filles —de la famille, du quartier et du monde entier— d'êtres impuissants, sans défense, condamnés par la nature à rester irrémédiablement faibles.

Il y a quelques mois, cependant, ma petite sœur a découvert que j'étais le seul membre de la grande famille Khalifa à figurer dans l'encyclopédie palestinienne. Avec un soupir d'aise, elle a souligné : « *L'encyclopédie ne mentionne ni mon père, ni mon frère, ni mon oncle et ses dix fils miraculeux, ni aucun autre homme de la famille ; il n'y a que toi !* »

En tant que femme arabe, je suis passée par différentes phases. J'ai été transformée par certaines influences et j'ai contribué aux évolutions de la société. Même les familles arabes les plus conservatrices envoient maintenant leurs filles à l'école. Une fois formées, celles-ci deviennent enseignantes, médecins, ingénieures, pharmaciennes, écrivaines, journalistes, musiciennes ou artistes. Beaucoup semblent désormais indispensables aux collectivités, plus fortes, plus créatives et plus importantes que les hommes.

Pourtant, les médias occidentaux nous représentent comme d'horribles créatures enveloppées dans leurs tchadors, affublées de masques de cuir, telles les captives (...)

Sahar Khalifa

Leaders

11-08-2015

Tahar Haddad, écrivain féministe avant la lettre

Il y a presque soixante ans, la Tunisie s'est dotée d'une législation sociale d'avant-garde. Promulgué le 13 Août 1956, soit cinq mois après la signature du protocole de l'Indépendance, le Code du Statut Personnel (CSP) pose le principe de l'égalité homme-femme en institutionnalisant pour la première fois en Tunisie et dans le monde arabe les droits de la femme. Acte politique majeur, dû à la jeune équipe dirigeante de l'époque, et notamment au Premier ministre, Habib Bourguiba, le CSP vise, au-delà de la reconnaissance des droits de la femme, à accélérer l'évolution de la Tunisie. Rompant avec la vision anachronique de la société traditionnelle, cette démarche moderniste ouvre la voie à l'intégration de la femme dans le processus de développement. L'objectif est d'autant plus ambitieux que la société tunisienne, à peine sortie de la nuit coloniale, est peu préparée à s'inscrire dans cette démarche.

Mais si le CSP est résolument tourné vers l'avenir, son esprit et sa teneur portent la marque d'une réflexion qui a divisé l'élite tunisienne dans un passé récent. S'inspirant largement des idées développées un quart de siècle plus tôt par un zitounien éclairé : Tahar Haddad qui a payé un lourd tribut à son courage intellectuel, la promulgation du CSP tranche un débat qui a marqué les esprits au début des années trente. La prise en compte des propositions de T. Haddad constitue une réhabilitation, à titre posthume, d'un ancien militant des droits de la femme, mis injustement au ban de la société .

Ironie de l'histoire, le CSP soulève l'opposition des milieux conservateurs, c'est-à-dire des ténors du parti vieux Destour et de certains Oulamas de la Zitouna qui réfutent, au nom des préceptes religieux la suppression de la polygamie et l'institution de tribunaux pour le divorce. Curieuse répétition de l'histoire, ces mêmes milieux ont jeté, en 1930, l'anathème sur Tahar Haddad l'accusant de transgresser les règles édictées par le Livre Saint .

I- Tahar Haddad, intellectuel atypique

Figure curieusement attachante que celle de ce jeune zitounien atypique originaire du sud tunisien (El Hamma de Gabès). Né à Tunis en 1899, il reçoit une formation religieuse traditionnelle, diplômé de la Grande Mosquée en 1920, il refuse d'officier comme témoin- notaire comme le prédisposent ses études théologiques. A 20 ans il s'engage, corps et âme dans la lutte nationale. Adhérent au parti du Destour, il met sa plume et son talent au service de la cause nationale. Tahar Haddad est de tous les combats : dénonçant les excès du Protectorat, menant une campagne vigoureuse contre la naturalisation, portant la propagande nationaliste dans les centres reculés de la Tunisie. En 1924, il se met en relation avec Mohamed Ali Hammi, fraîchement débarqué d'Allemagne, pour fonder, avec le concours d'autres militants destouriens et communistes, la Confédération générale des travailleurs tunisiens qui attire les foudres du Protectorat . A peine créée, le jeune syndicat est durement frappé par l'inculpation de son principal animateur, Mohamed Ali Hammi , de complot contre la sûreté de l'Etat, et sa condamnation au bannissement. Cette dure épreuve inspire à Haddad son premier livre : Les ouvriers tunisiens et l'apparition du mouvement syndical , saisi par la police avant sa mise en vente.

Cette épreuve passée, T. Haddad s'engage dans un nouveau combat : la lutte pour l'émancipation de la femme tunisienne. Le terrain est déjà balisé. A la fin des années vingt, Tunis vibre au rythme d'un débat qui n'en finit pas sur le progrès de la femme tunisienne : la scolarisation des filles, le port du voile, le code du statut personnel deviennent, pour ainsi dire, des thèmes récurrents dans la presse de l'époque. Attentif aux courants féministes en vogue en Turquie et en Egypte, les intellectuels tunisiens sont divisés sur la conduite à tenir face à cette question. Et pour cause. Le modèle de l'émancipation de la femme européenne est là , mais pour la majorité d'entre eux c'est un contre –modèle. Sans doute admet –on que l'équilibre de la société est fonction du sort fait aux femmes, mais on n'en continue pas moins de considérer que le progrès de celles-ci doit s'ancrer aux traditions religieuses, ultime rempart contre un monde occidental jugé trop envahissant.

En face des conservateurs, un petit courant féministe, proche de la mouvance socialiste, s'esquisse péniblement à Tunis, mais presque sans femmes. Les rares militantes qui osent défier l'ankylose ambiante sont des Européennes ou des Tunisiennes passées par les écoles françaises. Les nationalistes, eux, affichent une opposition sans nuance à l'émancipation des femmes, jugée trop prématurée. Se démarquant de cette position, Haddad publie, dès 1928, dans le journal destourien Essawab , nombre d'articles sur la condition de la femme. Reprenant la problématique de l'évolution de la société, il développe une approche inédite de la question de la femme. En septembre 1930 il publie son deuxième ouvrage : Notre femme devant la Charî'a et la société.

II-Un féminisme sacrilège

L'essai de T. Haddad sur la femme fait date par l'audace de ses propositions innovantes. Une idée-clé guide la trame du livre : l'évolution de la société tunisienne est impossible sans la participation de la femme. Reprenant le débat sur l'évolution de la société, T.Haddad en vient à examiner la question de la femme sous l'angle des normes religieuses et des mutations sociales. Affirmant la comptabilité de l'Islam avec le progrès social, il propose une relecture moderniste des textes sacrés. C'est tout un programme.

L'auteur de Notre femme devant la Charî'a et la société plaide pour la levée des discriminations à l'égard des femmes, dénonce la répudiation, appelle à l'égalité des hommes et des femmes en matière d'héritage, demande la reconnaissance des droits des femmes à l'exercice de tous les métiers y compris les charges judiciaires. C'en est trop pour les Oulamas de la Zitouna.

Manifestement T.Haddad est un auteur qui dérange. Son livre sur La femme devant la Charî'a et la société fait scandale dans le milieu politique tunisien et auprès des érudits de la grande Mosquée. Un conseil supérieur religieux, présidé par Cheikh al Islam, se réunit illico presto pour statuer sur son cas. Considéré comme subversif, le livre de T.Haddad est désigné à la vindicte publique. Son auteur, accusé de sacrilège, est condamné au retrait de son titre universitaire et empêché d'exercer le notariat. L'excommunication de Haddad (Takfir) est ouverte : la quasi-totalité des journaux tunisiens, le vieux Destour, et notamment son directeur, Moheddine Klibi, et même les intellectuels formés dans les universités françaises, tels que Tahar Sfar et Mahmoud Matri, adoptant, certes, un discours plus nuancé, se jettent dans la mêlée et condamnent vigoureusement le livre; Habib Bourguiba, lui, se mure dans un silence prudent. Les rares esprits libres qui soutiennent T. Haddad ne parviennent pas à endiguer le mouvement.

Victime de l'ostracisme des conservateurs et de ses propres amis politiques, T.Haddad est contraint à l'isolement. Supportant mal son épreuve, il décède, à l'âge de 36 ans, le 7 décembre 1935, des suites d'une maladie cardiaque. Son apport à la réflexion sur la question féminine n'est pas oublié, mais il a fallu attendre un quart de siècle pour que son héritage intellectuel soit enfin reconnu par la Tunisie indépendante.

Noureddine Dougui

مقالات باللغة العربية

المصدر	المقال
 <p>24-08-2015</p>	<h3>انتقاد غياب النساء</h3> <p>انتقدت عضو مجلس نواب الشعب عن حركة نداء تونس بشرى بلحاج حميدة في تصريح للشروق اون لاين عدم وجود العنصر النسائي في القائمة الجديدة للولاية التي اعلن عنها مساء أول امس السبت رئيس الحكومة الحبيب الصيد. وتساءلت بلحاج حميدة قائلة: «اين النساء» في القائمة الجديدة للولاية؟ واكدت بلحاج حميدة من جهة اخرى، أنها ليست لديها مشكلة مع الاسماء الواردة في القائمة بقدر ما يهّمها تمثيل المرأة في مواقع صنع القرار</p>
 <p>25-08-2015</p>	<h3>إلى بنت جنسي: أنت دائي ودوائي</h3> <p>بل أنت نقطة ضعفي والكابح الذي يعرقل فكري وحركتي ويحبس الكلمات في فمي نقطة ضعفي من تحاكيني في أفكاري، وأعتبرها توأم روحي في مبادئ واقتناعاتي. صنوتي لا تريد ان نجتمع لأجل كلمة واحدة وانتهاج طريق واحدة.. ولم تعلم إلى اليوم أنّ الرجعية بكلّ ألوانها هائلة لأننا كحاطب ليل نقطة ضعفي من تراني خطرا مؤجّلا وموقوتا قد يحول دون رضى الله عنها. أوهمها من نصبتهم أولياء عليها، أنني أدعو إلى الزيغ والضلال فصمت أذنيها عن كل كلمة أنطق بها وأدارت ظهرها في وجه كلّ مبادرة تقرّبني منها نقطة ضعفي في التي تنعم بغنم حاضر، وتجتنب «وجع» الرأس. وتركن إلى الحلول العابرة «منضوية تحت راية «أحبيني اليوم واقتلني غدوة نقطة ضعفي في تلك التي شحنوها ضدّي شحنا، وملؤوا عينيها وأذنيها وفمها وحتى الهواء الذي تتنفس بغضا واحترازا ، وحقنوا دمها مسلّمات تقودها إلى مذبح المعبد كبش فداء ويكفيها شرفا أن</p>

تكون رمز العقيدة و الاستسلام مادامت ستضمن مكانا في أسفل الجنة قصيا

نقطة ضعفي في المتحزبة التي تنصهر في بنية حزبها وترمي وراء ظهرها أنوثتها وأدميتها.
فتحول لسانا يغرد داخل الحزب وخارج السرب

هل تحولت مطالبي إلى حلم؟ وأنا أرنو إلى يوم نتجاوز فيه نحن النساء اختلافاتنا الذاتية؟ لأجل مستقبل أفضل تعيشه بناتنا وحفيداتنا؟ أخشى أن يكون حلمي شبيها برؤيا الراعي وجرّة السمن، فتنكسر الجرّة نتيجة حماس الراعي وتسيل الثروة على الأرض وقد ضاعت هباء منثورا. هل أكون حاملة عندما أطلب من بنات جنسي أن نقف ولو للحظة ، وقد طرحنا جانبا جميع الحجب

التي أسدلوها على أنفسنا الشفافة الرقيقة والصلبة؟ أن الأوان أن نقيم أعمالنا ونضالنا، وأن ننظر إلى قضايانا التي هي في الظاهر نسوية ولكنّها في الحقيقة أصل الداء الذي يقعد المجتمع عن التقدّم والحداثة. أن الأوان أن ندرك أننا لسنا البتّة العضو المريض في الجسد الاجتماعي.. وإن انزعج منا الذكور فلأننا نجعلهم وجها لوجه مع « فحولة» موهومة.. وجها لوجه مع

حضورهم في الحياة أجسادا تتحرك وعقولا تحتضر. نحن نصف المجتمع ويزيد بقليل ، فلماذا نهدر هذا المكسب لصالحهم؟ لنجتمع بدءا لأجل كلمة حقّ، ونفرض حقنا باعتبارنا بشرا مثلنا مثلهم ثم بعد ذلك لنا أن نخلف و نناقش ولنتباين أراؤنا فلن يكون اختلاف هدم بقدر ما سيكون اختلاف بناء. أن الأوان أن نعلن عن انتهاء سبي أجسادنا وعقولنا، وأن نأخذ مصيرنا بأيادينا، فلا خير في شخص أوكّل أمره لغيره. أن الأوان أن نفتتح أنّ المكاسب لا تأتي إلينا منقادة.. حتى وإن صفّقوا لنا.. وحتى وإن غمرونا بالشكر والمدح فلا يصدّق المدح سوى غبيّ غافل، وقديما قالوا «فيينا» الغواني يغرّهنّ الثناء

في كلّ مرّة انتظرنا فيها إشارة صادقة مع قضايانا نصف مرّة على الخدّ الأيمن ومرّة على الخدّ الأيسر. وكوني على يقين: أنّهم يتعاملون مع قضية المرأة على أنّها تشويش على الحكومة ، وأنّ الحركات النسوية هي في نظرهم عبث في عبث، وكوني على يقين أيضا أنّهم تعودوا على المسألة النسوية وصاروا يعتبرونها من ضمن «الأخبار التي أهملها قسم الأخبار»... على

يقين أنّ جميع من يحكمنا يرى في المرأة ضلعه الأعوج أو الطفل المشوّش. مهما بلغوا من الحداثة شأوا فكوني على يقين أنّهم يعتبرون مجلّة الأحوال الشخصية لقمة كبيرة في أفواهنا، وشطحة قام بها بورقيبة، «الله يسامحو»... على يقين أنّهم يعتبرون سخطنا وغضبنا ليس سوى

«تدريج خلایق». باختصار أنا على يقين أنّ جميعهم يعتبرني «ماني إلا مرا» وبعبارة أخرى: نيلة». وهم الفحولة الأقوى والأبصر و..... ماهو رأيك يا ابنة جنسي؟ نقيب «كيف ... «زفت الولاية نندب في حظنا التعميس»؟ أو نجمع شتاتنا وننهض نهضة واحدة لا راحة بعدها؟؟ أم

بماذا تشيرين؟ أن نتفائل؟ ونداهن؟ ونقول: هناك إشارات ربّانية ورئاسية تنبئ بتحسين وضعنا؟ كلّ أسبوع والمرأة ترمى بحجارة من سجّيل.. سواء ممن اعتبروا أنفسهم سفراءنا عند الله أو من انتصبوا ولاة أمور علينا.. بل ستجدين في مجتمعنا من يعتبر حدثا ويساريا لكنّه في الوقت نفسه يتنكّر للعمل النسوي. نحن تركيبة اجتماعية قائمة بذاتها ولسنا فئة البتّة. ومادامت النساء

بكافّة شرائهنّ صامتات فإنّما يخذلن انفسهنّ بالأساس وبناتهنّ وحفيداتهنّ. فرجاء يا جارة لنعالج نحن النساء، ولو على سبيل التجربة مشاكلنا.. لنبرهن لهم أنّنا قادرات على الدفاع عن أنفسنا وعن إنسانيتنا فالطير الذي لا يطير بجناحيه لا يعدّ من صنف الطيور. أنا متأكّدة أنّنا سنلتقي في نهاية الطريق. وعلى المرأة أن تقف لحقوقها.. كوني على يقين يا أختاه أنّه لو لم تسنّ مجلّة الأحوال الشخصية في ذلك الوقت بالذات لكان حالنا مثل حال بقية النساء العربيات وربّما أدهى وأمرّ.

ثوري على الصورة النمطية التي وضعوك فيها.. صورة تكرّس الاعتقاد بأنك لست سوى بضاعة حلال في الانتخابات والمناسبات والاحتفالات... كيف لا وأنت في نظرهم زهرة لا غير؟. أمّا في اللحظات الحاسمة... فالرجل هو الأفضل والأكفأ.. بل أغبى الرجال هو أفضل درجة من أعتى حراير تونس. كيف لا وتراثهم في الأحكام السلطانية لا يدين سوى بهذا «الفحل»: فالإمامة ذكورة وحرية.. والولاية ذكورة وحرية.. وما أبعدنا عنهما. وقديما خاطب إمامهم أبو زرعة «رجال مصر عندما اعتلت شجرة الدرّ العرش: «إن كنتم افتقدتم الرجال فإننا نرسل إليكم

وضعنا يقتضي ممّا أن نعي أين وضعنا أرجلنا، في الماء الراكد أم في الوحل.؟. ووضعنا يقتضي ممّا أن تشدّ كلّ واحدة ممّا أزر الأخرى حتى لا تضيع في غياهب النسيان.. المهمّ الآن أن ننفق على طريقة عمل رصينة وواعية وأن يحصن بعضنا بعضا، فأنا أحتاجك وأنت تحتاجين إليّ. وإن تجاهلوا القوانين النوافذ لحریتنا وردّ الاعتبار إلينا فنحن قادرات على تحويل وجهة التاريخ. وماضينا القريب شاهد على ذلك

نائلة السليني

Téles et réseaux sociaux

Sources

Infos



nessma
la télé du grand nord

24-08-2015

PAS DE FEMMES GOUVERNEURS : NAJEM GHARSALLI S'EXPLIQUE

« L'absence des femmes gouverneurs dans les récentes nominations ne constitue pas une atteinte à la dignité de la femme », a indiqué le ministre de l'Intérieur, Mohamed Najem Gharsalli.

Et ce dans le cadre de la cérémonie d'investiture du nouveau gouverneur de Nabeul, Samir Rouihem.

Rappelons-nous que le mouvement des gouverneurs annoncé, samedi, 22 Août 2015, par le chef du gouvernement, Habib Essid, a suscité de vives réactions de la société civile, des partis politique, ainsi que des internautes.



nessma
la télé du grand nord



26-08-2015

PAS DE FEMMES GOUVERNEURS !

Le mouvement des gouverneurs annoncé, samedi, 22 Août 2015, a suscité de vives réactions sur les réseaux sociaux.

Les internautes ont critiqué ce qu'ils ont appelé « un choix macho », rappelant que plus d'un million de femmes ont voté en faveur de Béji Caïd Essebsi.

Radio

Sources	Infos
 26-08-2015	<p>B. Soudani : La deuxième république ne respecte pas le rôle de la Femme</p> <p>Basma Soudani, Présidente de la Ligue Tunisienne des Électrices, était l'invitée de Mariem dans Ahla Sbeh du mercredi 26 aout 2015 et a parlé du dernier mouvement des Gouverneurs qui n'a connu aucune nomination féminine.</p> <p>La Ligue a présenté une requête qui sera remise à la Présidence de la République et à la Présidence du Gouvernement pour appeler à plus de respect pour la femme et à lui faire confiance en la nommant dans des postes de pouvoir.</p> <p>Basma Soudani a assuré que la deuxième république tunisienne n'a montré aucun signe de respect pour la parité homme, femme, et n'a accordé aucune importance à la femme depuis la fin des élections alors que le Président de la République lui-même se vantait du nombre de femmes l'ayant soutenu et ayant voté pour lui.</p> <p>La Présidente de la Ligue Tunisienne des Électrices a, par ailleurs, considéré que l'absence de nomination féminine au cours du dernier mouvement des gouverneurs peut être considérée comme une violation de la constitution.</p>
 24-08-2015	<p>Tej El Molk Aouicha d'Al Joumhourî : Il y a un recul en matière des droits de la Femme</p> <p>Tej El Molk Aouicha, chargée des affaires de la femme au sein du parti Al Joumhourî, a indiqué, au micro de Mehdi Kettou et Sofienne , lors de son</p>

passage l'émission l'Express, aujourd'hui lundi 24 août 2015, que l'absence de la Femme de la liste des nouveaux gouverneurs désignés est perçue comme étant une violence politique et une volonté de s'en passer au moment où elle célèbre sa Fête tout en considérant la majorité de ces nominations comme marquées par le sexisme masculin et le syndrome RCDiste.

Mme Aouicha a ajouté qu'il y a un recul en matière des droits de la Femme et qu'il y a des soupçons quant à un retour en arrière comme si en Tunisie de l'après Révolution, les compétences sont soit RCDistes soit masculines.



24-08-2015

جمعية امرأة وريادة : غياب المرأة في التعيينات الأخيرة للولاية وصمة عار على جبين الحكومة

اعتبرت رئيسة جمعية امرأة وريادة سناء فتح الله غنيمة في تصريح لجوهرة أف أم اليوم الاثنين 24 أوت 2015 في برنامج "صباح الورد" أن غياب العنصر النسائي في حركة الولاية الأخيرة التي أجراها رئيس الحكومة هو قرار ينم عن عدم جدية في تعامل الدولة مع مبدأ التناسف الذي يكفله الفصل 46 من الدستور الجديد وهو واجب عليها

وأعزت رئيسة الجمعية عدم تنصيب نساء في مواقع القرار اليوم إلى وجود أطراف محافظة في الائتلاف الحاكم لا ترغب في ذلك مضيعة أن تونس تزخر بالكفاءات النسائية باعتبار أن 80 بالمائة من المتفوقات في جميع مراحل الدراسة هن من النساء ما يجعل عملية الاختيار غامضة وقالت غنيمة إننا اليوم في حرب ضد العقلية الإقصائية للمرأة مضيعة أن هذه القرارات غير مقبولة وهي بمثابة "وصمة عار على جبين الحكومة" على حد تعبيرها

وبينت فتح الله غنيمة أن الجمعية ستقوم بتحركات ميدانية على جميع المستويات لمجابهة هذه القرارات في مختلف الأسلاك وليس فقط على مستوى سلك الولاية وأنها ستتقدم بسير ذاتية لكفاءات نسائية من حقها أن تكون اليوم في مواقع القرار وفق قولها

Communiqués

Sources

Communiqués

petitions24.net/

عريضة نساء و رجال تونس من أجل تمثيل فاعل للنساء في مراكز القرار

نحن منظمات المجتمع المدني و النساء القياديات في الأحزاب و النقابات و النساء و الرجال الممضين لهذه العريضة نعرب عن استغرابنا و استنكارنا لقرار رئيس الحكومة الصادر في 22 أوت 2015 و المتعلق بالتعيينات الأخيرة في سلك الولاية الذي لم يتضمن تمثيلا للنساء في هذا المنصب القيادي في تونس

و نشير إلى أن النساء والرجال هم شركاء في بناء الوطن من أجل تحقيق مجتمع ديمقراطي قائم على مبادئ المساواة وعدم الإقصاء

و نعرب عن استياءنا الشديد على تغييب النساء في مستوى التعيينات في مركز الولاية و ندعو رئيس الحكومة إلى مراجعة هذه التعيينات لما تنضوي عليه من خرق واضح وفادح إلى

الفصل 46 فقرة 2 من الدستور الذي أقرّ التزام الدولة باحترام مبدأ تكافؤ الفرص بين المرأة والرجل في تحمل مختلف المسؤوليات والتي من ضمنها بداية مركز والي و ذلك في جميع

المجالات التي تستوعب بالضرورة المجال السياسي

الفصل 21 فقرة أولى من الدستور الذي أقرّ مبدأ المساواة وعدم التمييز الذي يشمل التمييز حسب الجنس في الإضطلاع على قدم المساواة بنفس الحقوق و الواجبات و الذي كان واضحا أن التعيينات المعنية لم تکرّسه

المعاهدات الدولية باعتبارها مصدرا من مصادر الشرعية الملزمة للدولة التونسية التي وجب

تكريسها في قرارات حكومة تونس المتعلقة بتعيينات الولاية وخاصة ما ورد بالفقرة 2 من المادة السابعة من اتفاقية القضاء على جميع أشكال التمييز ضد المرأة من ضرورة ضمان مشاركة النساء في صياغة سياسة الحكومة وفي تنفيذ هذه السياسة، وفي شغل الوظائف العامة، وتأدية جميع المهام العامة على جميع المستويات الحكومية، والمادة الثالثة من الإعلان العالمي لمناهضة العنف المسلط على النساء فضلا عن عدم إتخاذ الدولة التونسية التدابير اللازمة التي وردت بإعلان و منهاج يبيحني الذي اعتمده و التي من شأنها تحقيق زيادة ملموسة في عدد النساء بغرض الوصول إلى تمثيل متساو بين المرأة والرجل في كل المناصب الحكومية والإدارية العامة باتخاذ تدابير إيجابية إذا دعا الحال

وتعتبر أنّ عدم احترام تمثيل لائق لنساء تونس في تعيين الولاية ينطوي على إقصاء لهن وعدم إشراكهن في تنفيذ سياسة الحكومة في الجهات خاصة أن نساء تونس قد برهن خلال الثورة وكامل مراحل الانتقال الديمقراطي عن عزيمة ونضال وكفاءة و إرادة لتحدي كل الصعوبات نحن نساء تونس اللاتي شاركننا في كتابة الدستور وتضمنين الحقوق الواردة به نستغرب من عدم تنزيلها في قوانين تفعلها واقعيًا و عدم إدماجها بالسياسات العامة للبلاد محذرين من إعتبرها كحقوق دستورية من درجة ثانية في مخالفة واضحة للفصل 146 من الدستور و ندعو في هذا الإطار رئيس الجمهورية التدخل وفقا للفصل 72 من الدستور باعتباره الساهر على احترامه و ذلك قصد حماية هذه الحقوق الدستورية والدفع نحو تشريك النساء في سلك الولاية بنسبة تليق بنضالات نساء تونس

كما ندعو نساء تونس و رجالها للنضال بجميع أشكاله من أجل عدم التطبيع مع إقصاء النساء و تهيمش حقوقهن باعتبارهن مواطنات فاعلات و مسؤولات في هذا الوطن